



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 61510

Texte de la question

Mme Marie-Thérèse Boisseau attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation très difficile du peuple afghan et sur la nécessité de lui venir en aide. Lors de la récente visite dans notre pays du commandant Massoud, symbole s'il en est de la résistance afghane, le Gouvernement a promis une aide supplémentaire d'urgence de 5 millions. C'est peu car la reprise de la guerre et la sécheresse qui sévit en Afghanistan depuis un an ont jeté des centaines de milliers de personnes sur les chemins de l'exil. C'est mieux que rien, à condition que cette aide arrive à bon port, ce qui n'est pas le cas pour le moment. Quand elle transite par le Pakistan, elle est confisquée par les taliban. Des avions seraient prêts à partir pour Douchanbé au Tadjikistan avec du matériel de premier secours. Des associations humanitaires veilleraient ensuite à l'acheminement de ce dernier jusqu'au nord-est de l'Afghanistan. Elle lui demande de faire en sorte que les obstacles qui pourraient subsister soient levés au mieux afin que la population afghane puisse profiter au plus vite de l'aide d'urgence promise.

Texte de la réponse

La situation humanitaire en Afghanistan s'est aggravée, à la suite de la sécheresse la plus grave observée dans ce pays depuis trente ans et en raison de la poursuite des combats pendant l'hiver contrairement aux années précédentes. La réunion d'examen à mi-parcours du groupe de soutien à l'Afghanistan (qui réunit seize Etats membres, dont la France), tenue les 7 et 8 juin dernier à Islamabad, a constaté une augmentation importante des contributions : 204 millions de dollars ont été déboursés depuis le début de cette année (contre 229 pour l'ensemble de l'an dernier). Si l'on tient compte des engagements annoncés, le montant de l'aide atteindra 263 millions en 2001. Face à cette détérioration de la situation humanitaire, la France a engagé, à titre national, des efforts exceptionnels en faveur des populations afghanes. Elle a versé fin décembre, au comité international de la Croix-Rouge (CICR) une contribution de 1 million de francs, destinée aux personnes déplacées par les combats dans le nord-est du pays. Une aide alimentaire de 8 000 tonnes (soit 23 millions de francs) a été apportée aux victimes de la sécheresse à travers le programme alimentaire mondial. S'y sont ajoutées les subventions accordées en début d'année aux ONG françaises (2 millions de francs). Une aide supplémentaire de 5 millions de francs a été décidée en mars, répartie entre une nouvelle contribution de 1 million de francs au CICR et un soutien à des projets présentés par les ONG françaises les mieux implantées sur le terrain, en particulier dans les provinces du nord-est (Badakhshan, Baghlan et Takhar), dans le centre (Hazaradjat) et à Kaboul. La France entend venir au secours de toutes les populations afghanes qui subissent les conséquences de la prolongation des combats et de la sécheresse, sans distinction. Ainsi, l'appui au CICR a essentiellement pour cible la région du Nord-Est. Les subventions aux ONG françaises permettent d'apporter une assistance tant dans la partie du territoire qui demeure sous le contrôle de l'Etat islamique d'Afghanistan que dans celle qui est dominée par les Taleban. La France participe également, à hauteur de sa quote-part, aux efforts engagés par l'Union européenne. L'aide humanitaire à l'Afghanistan est l'un des objectifs prioritaires énoncés par la position commune du Conseil européen du 22 janvier 2001. L'Union a d'ores et déjà répondu partiellement à cette urgence, avec le financement de divers programmes pour un montant de 15,6 millions d'euros. Le ministre des

affaires étrangères est intervenu le 19 mars dernier auprès de la Commission européenne pour que celle-ci examine les moyens d'accroître encore son assistance.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Thérèse Boisseau](#)

Circonscription : Ile-et-Vilaine (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61510

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2001, page 3035

Réponse publiée le : 9 juillet 2001, page 3954